

- 20 Affirmation de nos droits comme premiers occupants du sol ;
- 30 Nos droits reconnus par les capitulations de Québec et de Montréal, le traité de Paris, l'acte de Québec et les diverses constitutions subséquentes, comprenant la constitution fédérale ; les droits qui sont inhérents à la qualité de sujet britannique, et les devoirs qui sont la corrélation de ces droits ;
- 40 Le système représentatif, le gouvernement responsable, l'autonomie provinciale, la liberté des cultes et la liberté bien entendue de la presse ;
- 50 Notre langue, nos institutions et nos lois ;
- 60 La nécessité de perpétuer par des monuments, des inscriptions et des statuts, la mémoire de nos grands hommes et les faits glorieux de notre histoire.

III

TROISIÈME SÉANCE, LE 27 JUIN, A 9 HEURES ET DEMIE A. M.

Sujet : *Colonisation, Emigration, Repatriement, Agriculture.*

IV

QUATRIÈME SÉANCE, LE 27 JUIN, A 8 HEURES P. M.

Sujet : *Intérêts littéraires et artistiques.*

Tournoi littéraire en prose et en vers.

Pièces de circonstance.

Discussion : Les sciences, les arts et les lettres.

- DÉVELOPPEMENTS :—
- 10 Notre littérature nationale ;
 - 20 Perfectionnement de l'instruction publique et en particulier, amélioration de la condition de l'instituteur ;
 - 30 Etude de notre histoire ;
 - 40 Encouragement des études propres à favoriser notre commerce, nos industries et nos manufactures.

V

CINQUIÈME SÉANCE, LE 28 JUIN, A 9 HEURES ET DEMIE A. M.

Cette séance sera consacrée exclusivement aux Acadiens et aux Canadiens émigrés.